



## **Annexe 6 - Répertoire de modalités pédagogiques envisageables dans le cadre d'un parcours CléA dans la Branche de l'aide a domicile**

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT	MODALITES DE FORMATION	DESCRIPTION	OBJETS DES MODALITES	CONDITIONS	AVANTAGES ET INCONVENIENTS AU REGARD DU SOCLE
Individuel	TUTORAT	Le tutorat est une relation formatrice entre un tuteur et un apprenant. Il s'agit d'une approche individualisée et flexible de la formation. Le tuteur peut être interne ou externe à la structure de la Branche AD Aide à Domicile	Le tuteur est soit spécialiste du domaine de la compétence à acquérir, soit spécialiste des méthodes d'accompagnement ou d'assistance pédagogique. Il accompagne l'appropriation des éléments constitutifs du référentiel CléA contextualisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un collègue formé à la fonction tutorale</li> <li>Un tuteur expert du domaine de compétence visé (Ex : pour les gestes et postures dans l'accompagnement des gestes essentiels)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation adaptée au contexte d'intervention</li> <li>Des compétences acquises observables dans la pratique</li> <li>Régulation et prévention des dysfonctionnements</li> <li>Espace d'échanges entre les salariés</li> </ul>
	COMPAGNONNAGE / BINÔME	Formation et accompagnement par un professionnel/paire de la même équipe au sein d'une structure Aide à Domicile/	Cette modalité favorise la transmission de savoir, savoir-être et savoir-faire sur une activité précise en lien avec le référentiel CléA contextualisé ; Elle facilite l'intégration d'un nouveau salarié, ou d'un salarié qui intègre une nouvelle mission. Elle permet la transmission de la culture d'entreprise et des usages internes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des salariés/bénévoles formés, experts avec une expérience du secteur / une expertise reconnue</li> <li>Du temps dégagé pour préparer et mettre en œuvre</li> <li>Des moyens matériels (lieux, temps...)</li> <li>Suivi d'une formation au tutorat et entretien des compétences du tuteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un organisme de formation référencé sur le socle pourrait assurer le rôle de <b>Référent Pédagogique</b> auprès du stagiaire, et auprès des formateurs internes (ingénierie et aide méthodologique).</li> </ul>
	COACHING	Le coaching est un accompagnement de personnes ou collectif réalisé par un professionnel diplômé.	La finalité est l'optimisation de son potentiel et l'amélioration de son savoir-faire opérationnel dans le cadre d'objectifs professionnels précis et négociés à l'avance. Le coaching peut venir soutenir concrètement le processus permettant l'amélioration des compétences et des performances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volontariat et engagement du ou des professionnels</li> <li>Précision des objectifs professionnels à atteindre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinent pour des accompagnements d'équipe</li> <li>Peu d'intérêt dans le cadre du socle</li> </ul>
	AUTO-FORMATION	Apprentissages non présentiels. Basée sur le projet de la personne et la définition d'un contrat pédagogique	Plusieurs aspects du référentiel CléA se prêtent bien à ces modalités et doivent être soutenues par des mises en situation ou des applications sur le terrain professionnel.	Des outils, supports et modalités variés et facilement accessibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Tutoriels,</li> <li>Logiciels,</li> <li>Accompagnement personnalisé,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte dimension expérientielle</li> <li>Repose sur l'adaptation, à la fois des propositions pédagogiques des OF et de l'organisation des structures</li> </ul>
	FORMATION A DISTANCE/FOAD	Démarche accompagnée : tutorat dans la structure / référence pédagogique		Professionnel a minima motivé et autonome	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour être efficace doit être très ciblée et précise (gestes</li> </ul>

		dans l'organisme de formation			techniques, utilisation de matériel...)
	<b>FORMATION PAR IMMERSION</b>	Il s'agit d'une formation pratique courte permettant d'appréhender la réalité d'un métier, d'observer sa pratique et l'environnement. L'immersion peut se réaliser dans un autre service voire une autre association, ou réseau	Mise en œuvre de nouvelles procédures, de nouveau matériel déjà utilisé dans une autre association ou service ; Se confronter à des publics ou pratiques différentes pour anticiper une intégration ou un changement ou élargissement de poste	Un accord peut être envisagé avec un autre service ou entreprise Un cadrage précis des objectifs et attendus du stage par immersion Un tutorat dans l'autre service ou entreprise. Suppose de préciser le cadre légal : mise à disposition ? un Organisme de Formation porteur ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se confronter à de nouvelles pratiques ou des pratiques différentes</li> <li>De prendre en compte dans la branche de l'aide à domicile toute la dimension du partenariat et du parcours de vie de la personne concernée</li> <li>Peut être intégrée dans un parcours de formation INTRA/INTER</li> </ul>
<b>Collectif</b>	<b>FORMATION INTEGREE</b>	Formation dispensée par les membres de la structure de la Branche de l'Aide à Domicile sur le lieu de travail et avec le matériel du travail	Mise en œuvre de nouvelles procédures, de nouveau matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des salariés/bénévoles formés, experts et légitimes/légitimés Du temps dégagé pour préparer et mettre en œuvre</li> <li>Des moyens matériels (lieux, temps...)</li> <li>L'entretien des compétences du formateur interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation adaptée au contexte d'intervention dans la Branche de l'Aide à Domicile</li> <li>Des compétences acquises observables dans la pratique d'intervention au domicile</li> <li>Régulation et prévention des dysfonctionnements</li> <li>Espace d'échanges entre les salariés</li> </ul>
	<b>COMMUNAUTES DE PRATIQUES</b>	Une communauté de pratique se constitue lorsque des professionnels se regroupent et s'organisent pour échanger des pratiques : soit en présentiel, soit sur des réseaux sociaux. Au sein de la structure Aide à Domicile comme en inter structures	Partager des informations et des expériences, relatives à son domaine d'intervention au domicile ; Echanger et coopérer afin de résoudre ensemble les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs activités d'intervention au domicile Apprendre les uns des autres, et construire ensemble des connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volontariat et aisance des professionnels</li> <li>Nécessaire régulation et coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Très efficace pour les transferts de connaissances et de bonnes pratiques</li> <li>Développe une culture du partage</li> <li>Ne s'inscrit pas dans le cadre de la formation professionnelle</li> <li>Peu d'intérêt dans le cadre de la certification au socle</li> </ul>